



## Du Cantal à la Haute-Savoie, un chômage limité qui masque des situations socio-économiques opposées

Quatre départements d'Auvergne-Rhône-Alpes se démarquent par des niveaux de chômage parmi les plus bas de France. Cependant, si un chômage faible illustre le dynamisme économique de certains territoires, comme la Haute-Savoie, la Savoie et l'Ain, il peut aussi refléter un environnement socio-économique moins favorable. Ainsi, le Cantal crée peu d'emplois et perd des actifs, en lien avec la déprise démographique qu'il connaît. En outre, les territoires ruraux à faible chômage ne sont pas épargnés par le chômage de longue durée. Ces zones sont aussi touchées par le sous-emploi, avec un recours important au temps partiel. Dans les zones de montagne, l'accès à l'emploi est relativement aisé mais le recours massif aux emplois saisonniers crée de la précarité.

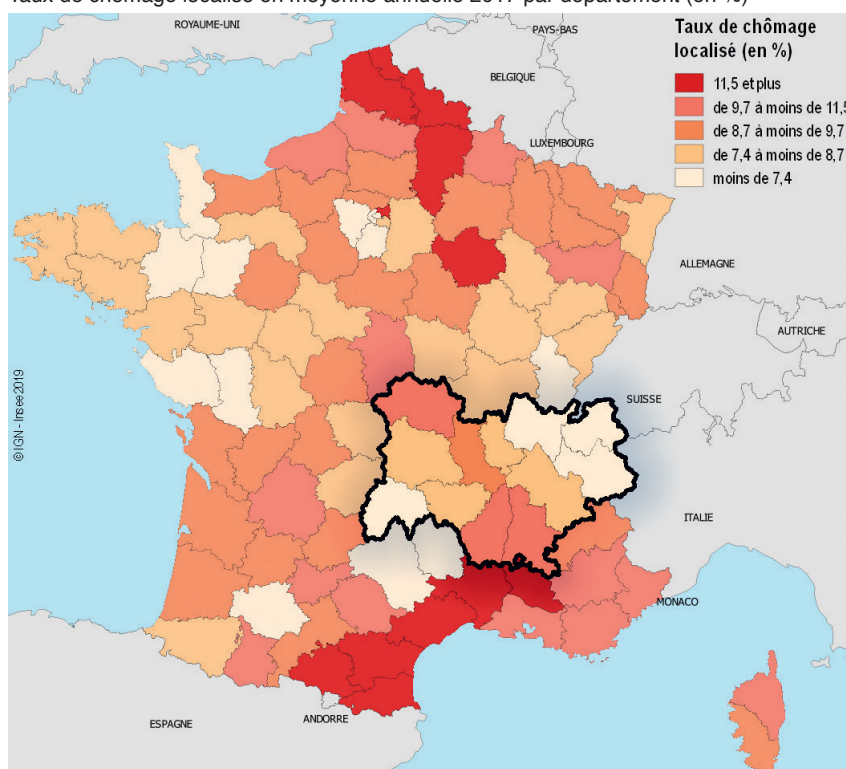
Alexandre Tillatte, Anna Simon, Insee

Le taux de chômage est l'un des indicateurs économiques les plus commentés. Il est le reflet de déséquilibres sur le marché du travail. L'inadéquation entre l'offre et la demande est d'abord quantitative, les postes offerts n'étant pas suffisamment nombreux au regard du nombre de demandeurs d'emploi. Par ailleurs, certains emplois s'avèrent difficiles à pourvoir parce qu'ils sont jugés peu attractifs, ou car les compétences attendues par les employeurs ne coïncident pas avec le profil ou les attentes des chômeurs.

Le chômage décrit la situation des personnes<sup>1</sup> qui souhaitent travailler, qui n'ont pas d'emploi et en recherchent un. Sa mesure s'avère cependant plus complexe qu'il n'y paraît, et dépend des critères retenus. La définition du Bureau international du travail (*définitions*) sert de référence car elle permet de comparer le niveau de chômage des régions, des départements et des zones d'emploi sur la base d'une norme partagée au niveau européen. Avec ce critère, les habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes sont, dans l'ensemble, moins touchés par le chômage

### 1 Des départements parmi les moins exposés au chômage

Taux de chômage localisé en moyenne annuelle 2017 par département (en %)



<sup>1</sup> Les chômeurs sont comptabilisés au lieu de résidence.

Source : Insee, taux de chômage localisé 2017

qu'au plan national. En 2017, en moyenne annuelle, 8,1 % de la population active régionale est au chômage, soit 1 point de moins qu'en France métropolitaine. Ce constat favorable à la région est valable à tous les âges.

### Le taux de chômage ne suffit pas à évaluer la santé d'un territoire

Le taux de chômage est souvent interprété comme un baromètre de la santé économique, mais celle-ci ne peut se réduire à cette seule analyse. Ainsi, un chômage élevé peut refléter des difficultés différentes (*encadré*). Le taux de chômage peut aussi être important dans un territoire dynamique, dont les perspectives économiques attirent de nombreuses personnes de l'extérieur, certaines ne trouvant pas tout de suite un emploi. À l'inverse, un faible taux de chômage ne reflète pas nécessairement une situation socio-économique favorable. Certaines zones comptent peu de chômeurs parce qu'une partie de leurs habitants renonce à l'idée de trouver du travail sur place et n'en recherchent plus, ou déménagent pour tenter leur chance ailleurs. Le faible taux de chômage traduit alors plutôt un manque d'emplois.

Au sein de la région, quatre départements affichent des taux de chômage parmi les plus bas de France (*figure 1*). Le Cantal (5,7 %), l'Ain (6,7 %), la Haute-Savoie (6,7 %) et la Savoie (7,1 %) s'inscrivent dans des environnements économiques très différents, avec des marchés du travail au fonctionnement bien distinct. Le niveau du chômage doit donc être interprété en fonction d'autres caractéristiques du territoire et d'indicateurs complémentaires permettant de mieux caractériser la situation de la population.

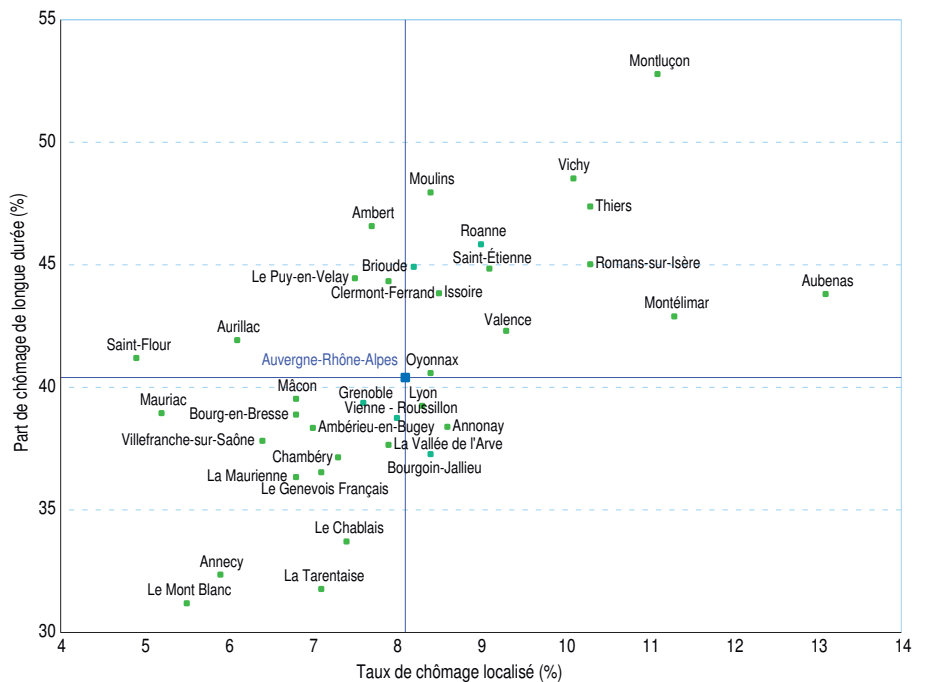
### Au nord-est de la région, peu de chômage et une situation socio-économique favorable

L'Ain, la Savoie et la Haute-Savoie se démarquent par une économie et un marché du travail dynamiques, et des conditions sociales plus favorables qu'en moyenne. La pauvreté y est limitée et le niveau de vie médian (*définitions*) de la population nettement supérieur à la moyenne nationale. Il atteint près de 25 000 euros par an en Haute-Savoie, soit 22 % de plus qu'en France métropolitaine, et 22 000 euros dans l'Ain. Ce haut niveau de revenu a un effet d'entraînement sur l'activité économique et l'emploi. Il contribue notamment à l'essor des activités présentes, qui visent à satisfaire les besoins de la population résidente et des touristes. Celles-ci sont un moteur important des économies savoyardes du fait aussi des activités liées au tourisme.

Dans ces trois départements, l'emploi est dynamique. Entre 2000 et 2016, le nombre d'emplois s'accroît en moyenne de 1 % par an en Savoie et de 0,7 % en Haute-Savoie, contre seulement 0,45 % en France métropolitaine.

## 2 Pour un même taux de chômage, une part du chômage de longue durée variable

Taux de chômage localisé et part de chômage de longue durée par zone d'emploi (en %)



Sources : Insee, taux de chômage localisé 2017, Recensement de la population 2015

L'Ain connaît aussi une croissance plus rapide que la moyenne métropolitaine sur la période récente (2010-2016). Sur ces aspects, les départements du nord-est de la région se rapprochent de l'Ille-et-Vilaine ou de la Loire-Atlantique, où le taux de chômage faible s'accompagne d'une pauvreté limitée et d'une croissance forte de l'emploi.

En parallèle de l'activité économique locale qui progresse rapidement, l'Ain et la Haute-Savoie bénéficient de l'attractivité de zones dynamiques voisines. Leurs résidents ont la possibilité d'occuper des emplois à l'extérieur du territoire tout en continuant d'y habiter. L'écart entre le nombre de personnes en emploi et le nombre d'emplois sur place, supérieur à 25 %, y est ainsi beaucoup plus élevé que dans les autres départements français. C'est aussi le cas dans des départements franciliens comme la Seine-et-Marne ou l'Essonne. Même si la population active présente augmente plus rapidement que l'emploi sur place, les navettes domicile-travail permettent d'équilibrer le marché du travail et jouent un effet modérateur sur le chômage de ces territoires. Plus du tiers des actifs de l'Ain travaillent en effet en dehors du département, au cœur de l'agglomération lyonnaise, dans le pôle urbain de Mâcon, ou massivement en Suisse pour ce qui concerne les habitants du Pays de Gex. Le nord de la Haute-Savoie connaît également des flux très importants vers la Suisse. Cependant, cet environnement frontalier porteur n'est pas nécessairement synonyme de sécurité de l'emploi pour les résidents, puisque la situation d'une grande partie d'entre eux dépend directement de l'activité des cantons lémaniques. En Savoie, en revanche, les habitants occupent très majoritairement

leur emploi à l'intérieur du département. Le relief montagneux limite les déplacements et l'agglomération de Chambéry polarise un important volume d'emplois.

### Dans le Cantal, un chômage bas en lien avec un volume d'emploi limité

Dans le cas de l'économie cantalienne, la faiblesse du chômage va de pair avec celles des ressources monétaires d'une partie de la population. Comme en Lozère, les revenus agricoles y sont particulièrement bas, tout comme le niveau des salaires. La position médiane de ces départements en termes de taux de pauvreté (17 % des personnes âgées de 40-49 ans sous le seuil de pauvreté en 2015) nuance donc leur classement beaucoup plus favorable sur le plan du chômage.

Dans le Cantal, le chômage bas reflète plutôt un manque de dynamisme, comme dans d'autres espaces ruraux de faible densité tels que la Mayenne ou la Haute-Saône. Sur longue période, l'emploi reste stable dans le Cantal alors qu'il croît en France, tiré par l'augmentation de l'emploi salarié privé. Or celui-ci pèse peu dans ce département de tradition agricole et rurale. L'emploi non salarié et l'emploi public assurent respectivement 21 % et 23 % du volume d'emploi total. Ces parts sont supérieures de 9 et 4 points à celles observées dans la région.

La situation économique du Cantal est intimement liée à la déprise démographique qui marque historiquement ce département. Celui-ci compte de moins en moins de personnes en âge de travailler. Entre 2010 et 2015, sa population active diminue de 0,2 % chaque année, alors qu'elle continue de croître au niveau régional. Cette baisse provient

notamment du fait que les jeunes générations qui entrent sur le marché du travail ne sont pas assez nombreuses pour compenser les départs en retraite. En outre, le Cantal peine à attirer des actifs en provenance d'autres régions, tandis que les jeunes partent massivement étudier ou trouver du travail ailleurs. L'excédent migratoire entre 25 et 34 ans (davantage d'arrivées que de départs) reste ainsi limité en comparaison des nombreux départs enregistrés entre 18 et 24 ans.

Le faible vivier de main-d'œuvre disponible dans des zones d'emploi comme Mauriac ou Saint-Flour (de l'ordre de 12 000 à 16 000 actifs contre plus de 50 000 dans la moitié des zones d'emploi de métropole) peut poser des problèmes d'embauche aux entreprises locales. D'après l'enquête sur les besoins en main-d'œuvre de 2018 (*sources et définitions*), 53 % des projets de recrutement

sont jugés difficiles par les établissements cantaliens, contre 44 % au niveau France entière. Ce rapport atteint même 60 % dans le bassin d'emploi de Mauriac. Dans le bassin sanflorain, des tensions fortes sont identifiées dans certains métiers comme ceux de l'installation et de la maintenance ou de la construction.

### Un faible taux de chômage peut s'accompagner de difficultés de retour à l'emploi

L'étude de la durée du chômage donne un autre aperçu de la situation du marché du travail. Le chômage peut correspondre à de simples transitions entre des périodes d'activité professionnelle rapprochées, mais il peut aussi être synonyme d'un éloignement durable de l'emploi. Dans les zones d'emploi

de Saint-Flour, Aurillac, le Puy-en-Velay ou Ambert, le chômage est moins fréquent qu'en moyenne régionale mais les personnes en sortent plus difficilement. Ainsi, en 2015, entre 41 % et 47 % des chômeurs résidant dans ces zones déclarent rechercher un emploi depuis plus d'un an (*figure 2*), alors que cette part n'est que de 40 % en moyenne régionale. Les freins au retour à l'emploi sont de plusieurs ordres. Ces zones d'emploi ont une main-d'œuvre plus âgée en moyenne. Or l'âge est un des premiers facteurs d'éloignement de l'emploi. La faible densité du tissu productif et l'enclavement limitent également les débouchés des demandeurs d'emploi en réduisant leur périmètre de recherche. À l'inverse, la proportion de chômeurs de longue durée n'atteint que 32 % dans les zones d'emploi de la Tarentaise et du Mont Blanc, dont le taux de chômage est proche de celui des zones cantaliennes. Globalement, les zones d'emploi des Alpes sont moins exposées au chômage de longue durée. La saisonnalité des activités touristiques induit un fort renouvellement des emplois et facilite la reprise d'activité sous forme de contrats courts. Les flux d'entrées sur le marché du travail peuvent être nombreux mais sont contrebalancés par une durée moyenne de chômage réduite.

### Entre inactivité et chômage, des frontières parfois ténues

L'analyse du marché du travail ne peut se réduire à celle du taux de chômage tel qu'on le mesure classiquement. En effet, la définition du BIT ne rend pas compte des situations intermédiaires entre chômage, inactivité et emploi, qui sont de plus en plus fréquentes. Ainsi, les personnes qui souhaitent travailler, mais ne recherchent pas activement du travail ou ne sont pas disponibles pour reprendre un emploi rapidement, ne sont pas comptabilisées dans les statistiques du chômage (*pour en savoir plus*). En Auvergne-Rhône-Alpes, près de 141 000 personnes sont dans ces situations, à comparer aux 298 000 chômeurs qui répondent à la définition du BIT, d'après l'enquête Emploi de 2014.

Une partie de ces situations frontières se retrouvent dans la déclaration spontanée des personnes dans le cadre du Recensement de la population (*figure 3*). En Auvergne-Rhône-Alpes, en 2015, plus de 430 000 personnes se déclarent spontanément au chômage lorsqu'elles sont questionnées sur leur situation principale. Cela représente près de 9 % de la population de 15 à 64 ans. La recherche d'emploi restant déclarative, les personnes peuvent se considérer au chômage sans nécessairement entreprendre des démarches actives de recherche d'emploi. Parmi les personnes se classant spontanément du côté du chômage, une partie (11 %) affirme ainsi ne pas rechercher d'emploi, et une autre (8 %) occupe déjà un emploi.

### 3 Entre 25 et 49 ans, un habitant de la région sur dix se déclare spontanément au chômage

Situation principale déclarée spontanément par les personnes au Recensement de la population

|                              | De 15 à 64 ans |      | De 15 à 24 ans (%) | De 25 à 49 ans (%) | De 50 à 64 ans (%) |
|------------------------------|----------------|------|--------------------|--------------------|--------------------|
|                              | Effectifs      | En % |                    |                    |                    |
| En emploi                    | 3 087 060      | 62,4 | 27,9               | 78,6               | 56,6               |
| Chômeur                      | 432 330        | 8,7  | 9,1                | 10,1               | 6,3                |
| dont sans recherche d'emploi | 46 440         | 0,9  | 0,9                | 0,9                | 0,9                |
| dont occupe déjà un emploi   | 35 450         | 0,7  | 0,6                | 0,9                | 0,5                |
| Élève, étudiant              | 566 240        | 11,4 | 57                 | 1,1                | 0,1                |
| Homme ou femme au foyer      | 185 570        | 3,7  | 1,2                | 4,3                | 4,4                |
| Retraité                     | 371 330        | 7,5  | 0,0                | 0,2                | 24,7               |
| Autres situations            | 306 830        | 6,2  | 4,7                | 5,8                | 7,9                |
| Ensemble                     | 4 949 360      | 100  | 100                | 100                | 100                |

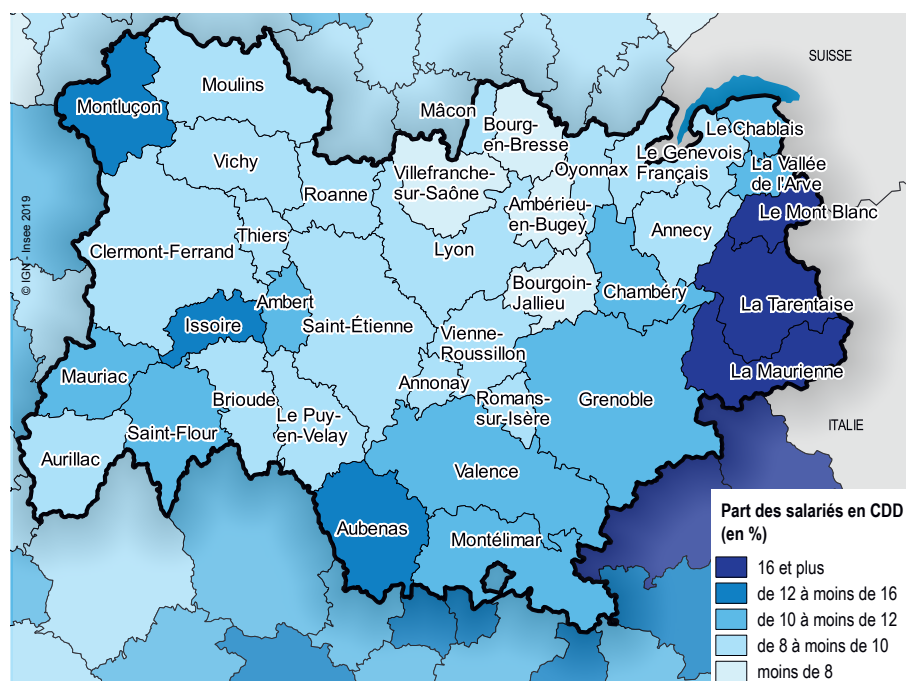
Note : au sens du Recensement, une personne est classée au chômage en fonction des réponses à trois questions (« Quelle est votre situation principale ? », « Travaillez-vous actuellement ? », « Cherchez-vous un emploi ? »). Ici, seule la réponse à la première question est utilisée afin d'appréhender le nombre de personnes se déclarant au chômage.

Note de lecture : entre 15 et 64 ans, 8,7 % des personnes interrogées se déclarent spontanément au chômage. Parmi elles, 0,9 % disent ne pas chercher d'emploi et 0,7 % déclarent néanmoins travailler actuellement.

Source : Insee, Recensement de la population 2015

### 4 En haute-montagne, l'activité touristique génère beaucoup d'emplois précaires

Part des salariés en CDD (en %)



Source : Insee, Recensement de la population 2015



## Le sous-emploi touche aussi des zones à faible taux de chômage

La question de la qualité des emplois est tout aussi déterminante que celle de l'accès à l'emploi. En effet, certaines personnes ne travaillent pas autant qu'elles le désireraient, ou dans les conditions souhaitées. C'est par exemple le cas d'une partie des personnes à temps partiel, des travailleurs intérimaires ou de ceux en situation d'activité partielle, qui alternent périodes d'activité et périodes de chômage.

Dans la région, un salarié sur cinq occupe un emploi à temps partiel en 2015. C'est une situation courante dans les activités de services comme l'aide à domicile, le gardiennage ou l'entretien, qui offrent de faibles volumes horaires couplés à de bas niveaux de rémunération.

Le temps partiel est particulièrement fréquent en Haute-Loire, où il concerne près de 24 % des salariés. Les métiers des services à la personne et de l'action sociale y sont très présents, comme dans d'autres territoires ruraux tels que l'Ardèche.

À la précarité liée au volume horaire de travail peut s'ajouter celle liée à la durée des contrats. Dans certaines zones des Alpes, la part des salariés en contrat à durée déterminée (CDD) est deux à trois fois plus forte qu'en métropole (9,5 %). Ces travailleurs, souvent employés dans les secteurs liés au tourisme, font face à une forte instabilité. Ils alternent des périodes d'emploi avec du chômage ou de l'inactivité. Dans la Tarentaise, 25 % des salariés exercent un emploi en CDD (figure 4). Ce taux est également élevé en Maurienne et dans la zone d'emploi du Mont Blanc (respectivement 23 % et 19 %). Les emplois saisonniers ne permettent pas toujours à ceux qui les occupent de dégager des niveaux de revenus suffisants car même s'ils portent sur des temps complets, ils ne s'exercent par nature qu'une partie de l'année. ■

## Des départements avec un chômage élevé mais des difficultés différentes

Certains départements des Hauts-de-France et du bassin méditerranéen affichent les taux de chômage et les taux de pauvreté les plus élevés. Le nord de la France reste dans une situation difficile vis-à-vis de l'emploi en raison de son passé industriel. Le chômage de longue durée y est très présent et le niveau de formation de la main-d'œuvre plus faible qu'ailleurs. Les actifs, notamment les plus diplômés, partent en plus grand nombre qu'ils n'arrivent. À l'inverse, des départements comme l'Aude ou l'Hérault sont dynamiques en matière d'emploi, et attirent beaucoup de nouveaux arrivants en provenance d'autres régions. Le marché du travail ne peut cependant pas absorber la forte croissance de population active, ce qui contribue à accroître le chômage.

Dans de moindres proportions que le nord et le sud de la France, la Drôme (10,3 %), l'Ardèche (10,2 %) et l'Allier (9,9 %) sont plus touchés par le chômage qu'en moyenne métropolitaine. En Ardèche, les jeunes rencontrent des difficultés d'insertion importantes. Plus de trois actifs de 15 à 24 ans sur dix y recherchent un emploi, soit 5 points de plus qu'en moyenne régionale. La majorité d'entre eux sont peu ou pas diplômés. C'est aussi le cas dans la Drôme. Plusieurs facteurs contribuent au niveau élevé du chômage dans ce département : problèmes de reconversion de la main-d'œuvre, éloignement d'une partie de la population rurale des pôles d'emploi, arrivées migratoires... Dans l'Allier, le chômage a beaucoup progressé dans les années 1980 avec de fortes restructurations dans l'industrie. Le département connaît d'importantes difficultés de retour à l'emploi des chômeurs. Dans la zone d'emploi de Montluçon, 53 % des chômeurs recherchent un emploi depuis plus d'un an. Par ailleurs, la pauvreté est plus présente dans ces trois départements, avec un taux situé autour de 15 %, contre moins de 13 % en moyenne régionale.

## Sources et définitions

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

La méthode d'estimation des **taux de chômage localisés** repose sur l'estimation d'une part du chômage (numérateur) et, d'autre part, de l'emploi (une partie du dénominateur), par zone d'emploi et par département. Le numérateur est obtenu à partir du nombre de chômeurs national issu de l'enquête Emploi, ventilé aux différents niveaux géographiques à partir de la structure des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM). Quant à l'emploi, il s'appuie principalement sur les estimations d'emploi.

Le taux de chômage localisé est finalement calculé en rapportant le nombre de chômeurs à la population active (somme du nombre de chômeurs et de l'emploi) ainsi estimés.

**Au sens du Bureau international du travail (BIT)**, un chômeur est une personne en âge de travailler qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé même une heure durant une semaine de référence ;
- avoir recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours.

Cette définition précise du chômage permet d'obtenir un indicateur comparable entre divers pays. Un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi, et inversement.

Pour être considérée comme chômeur **au sens du Recensement**, une personne doit répondre simultanément aux conditions suivantes :

- être âgée d'au moins 15 ans et au maximum de 70 ans ;
- avoir déclaré une situation autre que l'emploi, l'apprentissage ou le stage rémunéré à la question sur la situation principale ;
- ne pas travailler actuellement ;
- chercher un emploi.

**L'enquête Besoins en main d'œuvre (BMO)** est réalisée par Pôle emploi avec le concours du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc). Elle mesure les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements. L'enquête BMO 2018 a été réalisée entre octobre et décembre 2017.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les UC sont calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

## Pour en savoir plus

- « Les mobilités au cœur de l'équilibre des marchés locaux du travail », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 70, novembre 2018
- « Des territoires inégalement touchés par l'éloignement de l'emploi », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 52, décembre 2017
- « Les métiers en tension en Auvergne-Rhône-Alpes en 2016 », *Stat'en bref*, Pôle emploi, février 2017
- « Depuis dix ans, les situations aux limites du chômage se développent », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 27, octobre 2016

Insee Auvergne-Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184  
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :  
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :  
Aude Lécroart  
Philippe Mossant

Mise en page :

Agence Elixir, Besançon

Crédits photos : Fotolia

ISSN : 2495-9588 (imprimé)

ISSN : 2493-0911 (en ligne)

© Insee 2019

